



OBJECTIFS > Acquérir et/ou développer des connaissances sur la gestion du risque amiante d'une entreprise relevant des exigences réglementaires de la sous-section 3 & 4

PUBLIC VISÉ > Personnel d'encadrement en relation avec l'activité amiante (sous-section 3 & 4)

PRÉREQUIS > Connaissance de l'organisation liée à la prévention de l'entreprise

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Formation en **salle équipée** : méthodes adaptées à la formation des adultes
- > **Formateur** expérimenté attesté OPPBTP/INRS
- > Supports pédagogiques

SUIVI

- > **Attestation de formation** portant sur la nature, la durée et les objectifs de l'action ainsi que sur les résultats à l'évaluation des acquis (feuilles d'émargement).
- > **Feuilles d'émargement** signées pour la demi-journée (stagiaire et formateur)

ÉVALUATIONS > **Evaluation** QCM en fin de formation

CONTENU

- Rôles et responsabilités des différents acteurs
- Organisation de la prévention / Les Principes Généraux de Prévention
- Les obligations du donneur d'ordre
- Evaluation du risque amiante et les différents repérages
- Organisation de la gestion du risque amiante au sein de l'entreprise
- Panorama réglementaire
- Sous-section 3 / sous-section 4
- Plan de retrait / mode opératoire
- Opération : Phases de chantier
- Gestion du chantier (Personnel, MPC, EPI, traçabilité, ...)
- Gestion de l'administratif (Personnel, MPC, EPI, traçabilité,...)

MODALITES

- > Formation organisée en INTRA entreprise dans les locaux de C&FA ou du client
- > **10 stagiaires** maximum par session

DURÉE > **1 journée** soit 7 heures

TARIFS

- > INTER : Non dispensé
- > INTRA : **1700 € HT / session**